

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-795287

170390



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 89709

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LA YOUSSEF

Abdelhakim

Date de naissance :

22 - 07 - 1969

Adresse :

123 CASA

Tél. : 0661322370

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Pr. ATCHA EL MANSOURI
Gynécologue Obstétricienne
21, Rue Imam Mouslim Rés SIRAJ
ETG2 Appt 4, Oasis - Casablanca
Tél: 05 22 94 37 79 INP: 021058008

Date de consultation : 19/04/2023

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 10/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/04/23	C 3	300 M		
				INP Pr. Aicha EL MANSOURI Gynécologue Obstétricienne 21, Rue Imam Mouhammad SIRAJ ETG 2- Appt 4. Casablanca Tél: 05 22 94 73 INP: 091058008

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

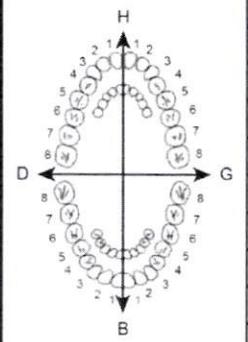
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/04/23	B 565	1355,25 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

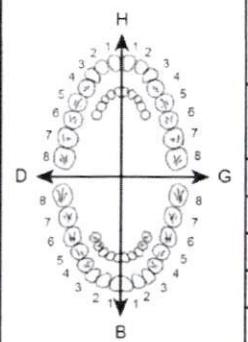
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT



DE	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	



الأستاذة عاشرة المنصوري
Pr Aicha EL MANSOURI

NOUVELLE DEMANDE
NOUVELLE DEMANDE

- Professeur
- Ex Professeur
- de Médecine de Casablanca
- Gynécologue Obstétricienne
- Spécialiste en Chirurgie Cancérologique
- Gynécologique et Mammaire

Sur Rendez-vous

- استاذة جامعية

- استاذة امراض النساء سابقة

- بكلية الطب البيضاء

- اختصاصية في امراض النساء والتوليد

- جراحة السرطان وأمراض الثدي

بالموعد

28/04/2023
Casablanca, le

91. EL ANDALOUSSI ZATOUL.

- Niveau de endylgene Ultime

- type de mal (HPV)



Pr. Aicha EL MANSOURI
Gynécologue Obstétricienne
21, Rue Imam Moussin Ressirah
ETG 2 Appt 4, Oasis - Casablanca
Tel: 05 22 94 259008



522 94 37 76 elmansourigyn@gmail.com

21 Rue Imam Moussin, Résidence Siraj Étage 02 Appt 4, Oasis - Casablanca
(En cas d'urgence) +212 676 68 70 47

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: **2304283082**

Résultats de : **Mme EL ANDALOUSSI Batoul**

Né(e), le : **23/10/1978 – 44 ans**

N° CIN :

Date du prélèvement : **28/04/2023 11:28. ASS**

Edition du : **11/05/2023 à 19:02**

Madame Le Pr AICHA EL MANSOURI (Gynéco)

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu complet >

BIOLOGIE MOLECULAIRE

Origine du prélèvement: Col utérin

Recherche d'ADN de HPV &Génotype 16 par PCR temps réel:

Détection ADN HPV &Génotype 16: Négatif

Recherche d'ADN de HPV &Génotype 18/45 par PCR temps réel:

Détection ADN HPV &Génotype 18_45: Négatif

Recherche d'ADN HR HPV types 31, 33, 35, 39, 51, 52, 56, 58, 59, 66 et 68 par PCR temps réel:

Autre HR HPV: Négatif

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI

Dr K. OUAZZANI



Dossier n° 2304283082 – Mme Batoul EL ANDALOUSSI

1 / 1



Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

FACTURE N° 2304283082
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 28/04/2023

INPE : 093002574

Mme Batoul EL ANDALOUSSI

Demande N° 2304283082

Récapitulatif des analyses

Analyse

Détection ADN HPV &Génotype 16-18/45 (HN*)

Total des B : 965

Arrêtée la présente facture à la somme de : * **1399.25 DH ***
mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams vingt-cinq centimes

*(HN) = analyse hors nomenclature

